Société des Poètes et Artistes de France
Délégué Régional de Bourgogne
Michel POTIER
33 rue de Compostelle, le bourg
Villiers-le-Sec-58210 Varzy
Tél. 03.86.27.35.29
Mob. 06.82.53.92.52
Courriel. Michel.potier05071@orange.fr

"Concours de Poésies de la SPAF Bourgogne 2020"

(Société des Poètes et Artistes de France)

Annotations pour tous les concours de la SPAF

Les décisions des jurys sont sans appel.
Les manuscrits ne sont pas restitués (conseillé d'en garder un double), les recueils et livres (contes, nouvelles, pamphlets), des participants au concours (section n°6), seront restitués lors de la remise des prix.
Aucun envoi rectificatif n'est pris en compte, après la clôture du concours (31 Mai 2020).
Le jury s'accorde le droit de ne pas décerner un prix (toutes sections), si la valeur des textes est jugée rudimentaire.
Toutes les demandes de renseignements complémentaires, concernant l'un des concours présenté dans ce programme, doivent être accompagnées d'une enveloppe timbrée, à l'adresse du demandeur (pour la réponse), ou, simplement m'envoyer un Courriel.

"Conditions générales"

Les concours sont ouverts à tous les poètes, ou littérateurs domiciliés dans la "Délégation Bourgogne", et à celles et ceux des autres délégations de la SPAF (France, Europe), il suffit d'acquérir la qualité de membre abonné, à la Revue Internationale de Culture Française "Arts et Poésies", par simple versement de l'abonnement annuel fixé (adhésion comprise), à 40€.
Anonymat: chaque texte doit comporter un "CODE Clé" composé de deux chiffres, et de trois lettres, apposé en haut à gauche de chaque œuvre. Un seul "Code" par candidat, pour toutes les sections choisies, seul le "Prix des meilleurs recueils et livres édités" ne comportent pas de code.
Indiquer aussi en haut à droite de chaque texte, le libellé de la section, et son numéro.
Envoi: chaque envoi devra comporter trois exemplaires de chaque texte, demandé par section, une enveloppe avec la fiche indiquant (nom, prénom, adresse, tél, courriel), de l'auteur, son code clé, les titres des (poèmes, nouvelles, contes, le numéro de la section, nom du prix), les "Recueils et livres" sont à envoyer en trois exemplaires (restitués à la fin du concours), à la remise des Prix.
Joindre deux enveloppes timbrées (nom, adresse), un chèque avec le montant total (revue, adhésion, participation aux sections choisies) , libellé au nom de: Michel POTIER.
Les envois devront parvenir au plus tard (31 Mai 2020), à l'adresse indiquée en haut de page.
Remise des récompenses: avec lecture du Palmarès, dimanche 20 septembre 2020 (14 h), au théâtre Rural de La Closerie, 17 route de Clamecy 89480 Étais-la-Sauvin (sortie du village, direction Clamecy, en venant d'Entrains-sur-Nohain, entrée du village, juste avant le stop, en venant de Billy-sur-Oisy, ou tout de suite à gauche, route de Clamecy, en venant de Druyes-le-Belles-Fontaines) «pancartes» visuelles.
Au cours d'une manifestation poétique, chaque récipiendaire lira un de ses textes, en recevant son "Prix" (des textes courts svp merci), prix remis par des "VIP", de l'Yonne et de la Nièvre.
Au cours de cette après-midi, plusieurs artistes (musiciens, chanteurs, comédiens), de renom, viendront se produire sur scène, par le biais d'intermèdes, entre les sections.
Un pot de l'amitié clôturera ce convivial moment (accès facile, parking).

Voir au dos svp.